## **EXTRAIT** DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMMUNE D'AUBUSSON

L'an deux mille six

le: 09 novembre

Nombre de Conseillers:

le Conseil municipal de la commune d'AUBUSSON

en exercice: 27 présents : 17

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

votants 20 à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel MOINE, Maire

Date de convocation du Conseil municipal : 02 novembre 2006

**OBJET**:

Motion concernant la desserte

ferroviaire du département de la Creuse.

Présents:

MM. AZAÏS, PALLIER, MUSSEAU, PETIT, RAPINAT, GUILLON, LACOUR, VADIC,

TAGLIA, GIRAUD

Mmes LEPORATI, PISANI, FAURIAUX, ALFOLDI, PATUREL, PICAUD

Rapporteur:

Monsieur le Maire

Excusés ayant donné procuration :

MM. JAUBERTIE, DUCELIER, SEBENNE

Reçu à la Sous-Préfecture d'AUBUSSON, le

1 4 NOV. 2006

Absents: Article 3 de la loi nº 82-213 Mmes AUCANTE, RODRIGUEZ, DUCOURTIOUX, DUBOSCLARD, LASCAUX,

**BOLLACHE** M. RATELADE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention):

ADOPTE la motion suivante :

Les élus affirment que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif - la ligne à Grande Vitesse Poitiers - Limoges - pénaliserait lourdement la Creuse dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'offre ferroviaire durant les 15 ans à venir.

## Les élus demandent :

- la modernisation de la ligne historique La Souterraine Châteauroux Vierzon Paris avec pour objectif de placer La Souterraine à 2 heures de Paris.
- > l'aménagement de la ligne Guéret Limoges avec la suppression du rebroussement et l'électrification.
- > une meilleure interconnexion entre le TER bus interrégional desservant la façade Est creusoise (Mérinchal, Auzances - Evaux - Chambon, Budelière) et les trains au départ de Montluçon.

FAIT ET DELIBERE A AUBUSSON, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS, ET ONT LES MEMBRES PRESENTS SIGNE, LECTURE FAITE.

DELIBERATION PUBLIEE, le

1 4 NOV. 2006

UR COPIE CONFORME. AIRE,